

## Une formation dans un cadre agréable

CFA  
Agricole et Hippique -  
Rethel



CFA  
du Balcon des  
Ardennes -  
Saint-Laurent



## L'apprentissage, c'est :

Une formation en alternance : 14 à 20 semaines au CFA, le reste du temps chez le maître d'apprentissage

- Un salaire
- Une expérience professionnelle
- Un diplôme reconnu

## Salaire d'un apprenti

L'apprenti est un salarié de type particulier.

Il doit 35 heures de travail par semaine au Maître d'Apprentissage et bénéficie de 5 semaines de congés payés par an.

Il est rémunéré par le Maître d'Apprentissage sur la base minimale d'une 2e année de formation majorée de 15 points

	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	A partir de 21 ans
2 <sup>e</sup> année	52 % du SMIC	64 % du SMIC	76 % du SMIC



## Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Hippique des Ardennes

**Nouvelle formation  
au CFA**

## Certificat de Spécialisation Multi-options Production, transformation et commercialisation des produits fermiers

Niveau IV

CFA Agricole et Hippique  
EPLEFPA  
Route de Novion  
08300 Rethel

Tél : 03.24.39.60.20  
Fax : 03.24.39.60.15  
cfa@cense08.fr



Site internet  
[cfa.cense08.fr](http://cfa.cense08.fr)



# CS Production, transformation et commercialisation des produits fermiers

## Présentation de la formation

Formation de niveau IV permettant de renforcer ses compétences pour une future installation/reprise et/ou approfondir ses connaissances dans la conduite, la transformation et la commercialisation des produits fermiers

Elle se déroule sous forme de semaines à thèmes organisées de façon stratégiques en fonction des calendriers des travaux agricoles ce qui permet d'avoir une formation professionnelle de terrain

## Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un diplôme professionnel agricole de niveau IV
- Avoir des connaissances dans le milieu agricole et de la transformation
- Un entretien
- Test de positionnement pour un parcours individualisé

## Contenu de la formation

- Etre capable d'organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- Etre capable de mettre en œuvre des techniques de production fermière
- Etre capable de mettre en œuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement de la sécurité alimentaire et du travail
- Etre capable de mettre en œuvre des techniques de commercialisation des produits fermiers

## Objectifs professionnels

L'apprenant doit à la fin de sa formation :

- Maîtriser les normes imposées dans une exploitation agricole
- Etre capable de transformer ses produits tout en respectant les normes de conditionnement, de conservation, d'hygiène, de sécurité et de l'environnement.
- Être capable de commercialiser ses produits

## Métiers visés

- Salarié dans un élevage
- Installation / reprise
- Responsable d'un atelier de transformation
- Vente directe à la ferme

## Déroulement de la formation

Cette formation se déroule sur 1 an :

- 13 semaines de présence au CFA + 1 facultative pour le CAPTAV + 3 semaines pour l'option production
- 35 ou 39 semaines en entreprise (congés compris) selon la formule

## Lieux de formation

Organismes de formation :

- CFA de Rethel
- CFA de Saint-Laurent